

Régionalisation et approche de la vulgarisation ciblée sur le développement local ou régional

Gonzales Rodriguez F.

in

Plaza P. (ed.).
La vulgarisation, composante du développement agricole et rural : actes du séminaire de Grenade

Montpellier : CIHEAM
Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(4)

1994
pages 89-105

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=94400047>

To cite this article / Pour citer cet article

Gonzales Rodriguez F. **Régionalisation et approche de la vulgarisation ciblée sur le développement local ou régional**. In : Plaza P. (ed.). *La vulgarisation, composante du développement agricole et rural : actes du séminaire de Grenade*. Montpellier : CIHEAM, 1994. p. 89-105 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 2(4))



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Régionalisation et approche de la vulgarisation ciblée sur le développement local ou régional

Felicísimo Gonzalez Rodriguez

Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación (Espagne)

Résumé. La diversité climatique de la péninsule ibérique (qui comprend des zones désertiques et des zones de pluviométrie maximum en Europe) ainsi que le caractère insulaire des Baléares et des Canaries déterminent les productions agricoles et l'élevage. Il existe donc un large éventail de possibilités de transfert technologique selon les différentes régions. L'analyse de l'évolution de la vulgarisation agricole (1955–1993) – en particulier, du Service de vulgarisation agricole (SVA) en Espagne – peut être une base de réflexion sur le ciblage nécessaire des opérations de vulgarisation.

Mots clés. Espagne – Vulgarisation – Histoire – Transferts technologiques – Régions.

I – La vulgarisation agricole : quelques points de repère historiques

Depuis fort longtemps, dans la plupart des pays, la nécessité d'un service de vulgarisation existant parallèlement à la recherche agronomique et à la formation agricole est reconnue. D'après Helen C. Abell, qui traite des pays sous-développés, « ... la stratégie de vulgarisation devrait être idiosyncratique sur le plan national plus que internationalement imitative » parce que « ... quand une nation en voie de développement adopte plus qu'elle adapte la vulgarisation nord-américaine, c'est la forme institutionnelle plus que son essence qui devient la réalité ».

Grande-Bretagne

- **1867-68.** James Stuart, membre du *Trinity College*, Cambridge et « père » de la vulgarisation dans l'enseignement supérieur, fait des cours destinés aux femmes et aux club de travailleurs du Nord de l'Angleterre.
- **1890.** Loi de 1890. L'augmentation de l'impôt sur les boissons alcoolisées, la *whisky money*, sert à payer des formateurs et à financer les centres de formation agricole, les *Farm institutes*.
- **1945.** Le ministère de l'Agriculture sert de conseil, les autres fonctions relevant du ministère de l'Education.

France

- **1863.** Sous la III^e République Française, on tente d'inculquer un esprit républicain dans les zones rurales, en sécularisant et en restructurant le système éducatif, de faire face aux attaques des vignobles par le phylloxéra (1863) et de soutenir les efforts en vue de l'adoption de techniques et de variétés américaines résistant à cette maladie.
- **1900.** Des spécialistes agricoles forment les instituteurs ruraux, conseillent les agriculteurs et informent l'Administration de la situation de l'agriculture.

Allemagne

- **1866.** A la suite d'une adaptation du système français, le travail des *Wanderlehrers* est financé par le gouvernement (ex. : un enseignant passe cinq mois dans une école d'agriculture ouverte l'hiver et fréquen-

tée par des enfants d'agriculteurs ; le reste de l'année, il voyage en donnant des cours et en animant des stages pratiques).

- **1900.** Le système allemand est adopté par la Hollande et la Belgique.

Suède et Danemark

- **1887.** C'est le début de la formation des jeunes sur des exploitations modèles. Les jeunes femmes apprennent les différentes préparations du lait, la fabrication de fromages ainsi que d'autres travaux manuels.

Irlande

- **1850.** Le travail des *Clarendon's practical instructors in husbandry* (formateurs agricoles de Clarendon) commence, par la culture de la pomme de terre. Ce corps de techniciens sera à l'origine de la création du *Department of Agriculture and Technical Instruction*.

Etats-Unis

- **1875.** Création de la Société Agricole de Philadelphie avec deux programmes :

- un programme éducatif (foires, démonstrations, journaux) du *Farmers' Institute*,
- promotion de l'Agriculture en général : création du département d'agriculture (USDA) et de *Land Grant Colleges* (centres d'enseignement professionnel agricole).

Espagne

- L'enseignement professionnel agricole n'est pas une innovation des XIXe et XXe siècles. Même si l'augmentation de la productivité du secteur primaire et l'approvisionnement de villes toujours plus grandes ont été les préoccupations des sociétés industrielles, la formation agricole en Espagne a été favorisée bien avant cette période.

Quelques dates

- XVIe siècle. Herrera (agronome, spécialiste en « agriculture générale ») plaide en faveur de la création de chaires d'agriculture : traités d'agriculture (Fuentidueña, Laporta, Fr. Miguel Agustín, etc.)
- XVIIe siècle. Publication de *Leçons d'Agriculture*
- XVIIIe siècle (dernier tiers). Publication de *La Nouvelle Agriculture*, qui constituait l'« Enseignement d'une agriculture utile pour mener à terme la révolution agricole ». Ce fut aussi le grand élan des illustres physiocrates (réforme agricole libérale) et agronomes (réforme technique).
- 1780. Publication du *Catéchisme rural* du Dr Domingo Lobera, organisé comme une série de questions et réponses allant du général au particulier et pouvant être facilement appris par cœur. Le *Catéchisme rural*, parodie de l'antérieur comprend des aspects sociaux : *Traité d'agriculture*, inaccessible aux agriculteurs et *Cartilla rural*, abrégé des rudiments de l'agriculture (index thématique).
- 1778. L'idée d'une publication adressée aux prêtres en vue de la vulgarisation provient de l'Italie libre (Griselini).
- XIXe siècle (première moitié). Création d'écoles supérieures d'agriculture.
- XIXe siècle. Organisation de la vulgarisation. Conditions : prise de conscience scientifique agricole dont l'agriculteur est dépourvu ; reconnaissance de sa nécessité et des problèmes pouvant être résolus par elle ; préoccupation des hommes politiques et des leaders agricoles concernant la bonne réaction des paysans face au changement.
- 1881. Création de quatre fermes-modèles à Valladolid, Saragosse, Grenade et Séville.
- 1882. Décision sur « fermes-modèles » (type anglo-saxon, à caractère privé) ou « fermes-écoles » (type français : combinaison d'enseignement théorique et de pratiques sur le terrain, à caractère public).
- 1928. Création du Service d'Applications Agricoles de Soria (Leopoldo Ridruejo). Il s'agit d'une combinaison d'éléments venus de systèmes divers :

- du service de coopération et de vulgarisation nord-américain,
- du système de vulgarisation danois : « le rapport avec les organisations d'agriculteurs » où « la femme doit recevoir un double enseignement technique-agricole et domestique », « les jeunes ruraux doivent joindre les groupements juvéniles ». « Quant au personnel : Il faut qu'il y ait une période probatoire où l'on sélectionne, loin des tableaux d'avancement... ; on doit payer splendidement, compte tenu de la rude tâche ».

Ce service propose une structure pyramidale avec des spécialistes (diplômés d'enseignement supérieur), des *comarcales* (responsables régionaux ayant le brevet de technicien supérieur), des moniteurs (spécialistes de pratiques agricoles, même sans aucun titre), et des agriculteurs éventuellement.

II – Chronologie du Service de vulgarisation agricole (*Servicio de extensión agrícola*) (SEA)

• 1951

- Réglementation des fermes-écoles et des exploitations syndicales (J.O. du 28 juillet 1951).
- Création de la Direction générale de coordination, crédit et formation (décret-loi du 18 août). Le Service de formation et vulgarisation agricole y est rattaché.
- Création de l'enseignement d'aptitude agricole et ouverture d'écoles spécifiques (décret du 7 septembre).

• 1952. La vulgarisation agricole devient une division de la Direction générale de coordination, crédit et formation.

1955-1961 (assistance américaine)

• 1955. Publication de *La diffusion technique dans la campagne* de Leopoldo Ridruejo (technologie de la vulgarisation). Création du SEA, à titre expérimental (O.M. du 15 septembre), avec l'assistance américaine, mais avec cette différence fondamentale par rapport aux États-Unis : il n'existe pas de lien avec la recherche agronomique (INIA) et l'Université. Le personnel est formé aux États-Unis et en Hollande. En 1959 et 1960, des fonctionnaires du SEA suivent une formation de trois mois aux États-Unis et participent au cours international sur la vulgarisation rurale organisé par le Centre Agricole International de Wagenigen. L'objectif du SEA est d'accroître la productivité agricole afin d'élever le niveau de vie en milieu rural.

• 1957. Création des assemblées locales de vulgarisation agricole (O.M. du 31 juillet) ayant pour but de « collaborer à la rédaction du Plan Annuel de Travail et faciliter son développement ». (Ces assemblées n'existent plus au début des années 1960).

• 1958. Création de la Direction générale de coordination, crédit et formation agricole, la sous-direction formation agricole (O.M. du 29 octobre). Celle-ci s'y insère comme unité permanente sous le nom de SEA.

• 1960. La première formation pour les femmes commence en avril 1960. Cours programmés : Économie domestique – Nutrition humaine – Puériculture – Coupe et couture – Conserverie – Décoration – Hygiène et Santé – Gestion du budget familial, etc.

• 1961. Par un décret du 8 mai, il prend le nom de *Servicios de Extensión Agrícola*.

Début des activités radiodiffusées pour la jeunesse (Agences de *Torrelaguna* et *Cabezón de la Sal*, avec la collaboration du *Frente de Juventudes*).

1962-1978

• 1962. Une nouvelle nomination à la Direction générale, Direction de formation agricole : José María Gutiérrez est nommé Directeur général du SEA, où il avait été Inspecteur national, à partir de 1960. « *Le SEA est un organisme autonome du ministère de l'Agriculture, dont la mission consiste à promouvoir et guider l'action des agriculteurs et leurs familles afin qu'ils utilisent les ressources le mieux possible, en agissant de façon permanente dans les communautés rurales pour y développer des changements d'attitude positifs* ».

• 1964. C'est au milieu des années 1960 que l'idée du développement communautaire est survenue. Dans ce cadre, l'agent du SEA devait encourager la détection des problèmes et promouvoir la formation d'un « groupe pionnier » de la population rurale. Par la suite, un Comité local devait gérer et financer partiellement les travaux en vue d'améliorer les structures concernées.

- **1965.** Nomination du premier spécialiste en coopératives. A partir de la 6e promotion d'agents, tous les stagiaires bénéficiaient d'une semaine de formation sur le système coopératif. Plus tard, on crée la catégorie « Spécialiste en système coopératif et agriculture de groupe ». La loi visant à encourager les Groupements céréaliers (la *fomento*) constitue l'apogée du système coopératif en Espagne. Pendant le dernier tiers des années 1960, on enregistre une augmentation considérable des groupements d'exploitations (SATS, coopératives, etc.).
- **1966.** Création de la section Développement des communautés (O.M. du 20 avril). Les programmes de formation comprennent des cours de dynamique de groupe par Carlos Romero, premier sociologue. La catégorie « Agent spécialisé » s'occupe de la gestion des exploitations, des coopératives, de la jeunesse rurale, de la méthodologie de la vulgarisation, des techniques agricoles, etc. Les techniciens spécialisés travaillent sur l'économie agricole, la commercialisation, l'ingénierie rurale, la production végétale, l'élevage, les forêts, etc.
- **1968.** C'est l'année où débute la comptabilité et la gestion des exploitations à la suite des recommandations de l'OCDE. La diffusion et la promotion des améliorations techniques sur les exploitations ne constituant qu'un aspect de l'objectif final (qui est l'augmentation des rentes des agriculteurs), on considère l'exploitation globalement, sa situation actuelle et sa potentialité. Il était donc indispensable d'introduire des critères économiques et d'établir une gestion d'entreprise.
- **1970.** Constitution de *planteles*. Ce sont « Des groupes d'apprentissage et d'action intégrés formés de jeunes ruraux, entre 14 et 25 ans, venant d'un même endroit ou d'endroits dont la proximité permet d'appliquer une même méthodologie d'encouragement. » (O.M. du 12 juin). Ils ont pour objectifs :
 - la formation à la communication (discussions dans le *plantel*, organisation de voyages collectifs, expositions, participation aux concours) ;
 - la diffusion technologique au moyen de démonstrations des résultats obtenus ;
 - l'introduction de techniques agricoles sur l'exploitation familiale.

Le nombre de *planteles* s'est maintenu à environ 1 500. Dans une dernière étape, on a accordé des subventions destinées à mener à bien certaines « tâches » sur l'exploitation. Dans un but d'encouragement, la responsabilité d'une tâche spécifique a été confiée à chaque jeune sur l'exploitation familiale. La méthodologie de gestion de l'exploitation agricole par des groupes d'agriculteurs a été fixée avec la création de *Los SEGEs* (séminaires de vulgarisation sur la gestion des exploitations agricoles) (O.M. du 16 juillet 1970). La nécessité de travailler avec des exploitations homogènes, afin de faire une analyse d'ensemble et d'établir des comparaisons, a conduit à la définition « d'ensembles socio-économiques ». On a donc introduit dans la stratégie du SEA l'idée d'une certaine segmentation de la structure sociale agricole. Ce qui a abouti, en l'Espagne, à 800 ensembles socio-économiques regroupant approximativement 15 000 agriculteurs.

- **1971.** De mai 1971 à octobre 1979, la Banque Mondiale accorde un crédit de 12,7 millions \$ à l'INIA qui sert à la construction de 6 CRIDA, au financement de 200 bourses de recherche à l'étranger, à l'assistance technique de 2 à 4 experts américains par CRIDA. Si ce même avait offert au SEA, il aurait probablement permis une articulation des transferts de technologie (le social vers le technique et le rural vers l'agricole). Par R.D. du 28 d'octobre, on crée, dans la catégorie « Direction générale », l'Institut national de recherche agronomique, où trois organismes fusionnent : le Patronage de biologie animale (PBA), qui existe depuis 1931 ; l'Institut forestier de recherches et expérimentations (IFIE), créé en 1928 ; l'Institut national de recherche agronomique (INIA), créé en 1903.

Nouvelle nomination de la Direction générale : Direction générale de la formation professionnelle et de la vulgarisation agricole.

Le SEA assiste à la Conférence technique sur la vulgarisation, organisée par la FAO au Pérou (cf. *La vulgarisation et le changement structurel* par Paolo Freire, Joao Bosco Pinto et Ignacio Ansorena). (La vulgarisation en tant qu'instrument éducatif pour un changement profond de la structure sociale agricole – La prise de conscience et la participation politique de la population rurale –). Les observateurs espagnols ont eu l'occasion de concevoir la vulgarisation comme étant fondée sur la philosophie pédagogique de Paolo Freire (formation d'adultes, extra-scolaire, cours privé). Les plus progressistes d'entre eux essaient de l'adapter à la réalité espagnole.

- **1972.** Restructuration du SEA à la suite du remaniement ministériel. Il est désormais chargé de « *la direction, la gestion et l'exécution des actions entreprises pour que les agriculteurs et leurs familles interviennent efficacement dans le cadre du développement socio-économique du secteur auquel ils appartiennent* ».
- **1975.** Création du Réseau de champs d'expérimentations et démonstrations dont le but est de comparer les résultats obtenus par l'agriculteur grâce aux nouvelles technologies. Il s'agit d'une nouvelle philosophie du travail, le transfert technologique, qui implique une coordination, jusque-là inexistante, avec des centres de recherche agronomique et d'autres institutions. De plus, l'agent de vulgarisation abandonne « l'ordonnance » et commence à participer, avec l'agriculteur, à la prise de décisions concernant l'adoption de nouvelles technologies.
- **1977.** Publication de *L'innovation technologique et sa diffusion dans l'agriculture espagnole* par García Ferrando, qui est le premier à faire une analyse empirique sur ce thème.

1979-1984 : Les transferts aux CCAA

- **1980.** Par R.D. du 10 octobre, on crée la Direction générale de recherche et formation professionnelle agricole, dont dépendent les organisations autonomes :
 - l'Institut national de recherche agronomique,
 - le service de vulgarisation agricole.

L'Assemblée de coordination de la vulgarisation agricole est présidée par le Directeur général du SEA et constituée par les directeurs généraux des différentes communautés autonomes.

- **1981.** La Résolution du 14 septembre publie pour la dernière fois la convocation aux épreuves d'agents de vulgarisation agricole. Il s'agit de la 32e promotion d'agents. Par la suite, toutes les convocations seront faites au niveau des communautés autonomes et les postes des SEA seront destinés à l'ensemble des fonctionnaires.
- **1983.** La O.M. du 8 octobre crée la Commission de transfert de technologie agricole pour l'incorporation des OPAS (Organisations syndicales des travailleurs) au processus de transfert technologique. Toutefois, celles-ci n'y participent pas réellement.
- **1984.**
 - Création du Plan national de recherche agronomique (définition explicite de recherche finalisée).
 - Fin de la passation des fonctions du SEA aux communautés autonomes.
 - Congrès national sur la diffusion technologique et le développement de ressources humaines dans le milieu rural, à Grenade.

1985-1992 : Les CCAA en assument les fonctions

- **1986.** Création du Comité consultatif sur la vulgarisation de l'information agricole (décision du 1er mai). Composé de directeurs généraux ou chefs de services de vulgarisation agricole des États membres. Il constitue un maillon entre la CEE et les agriculteurs et a pour but de sensibiliser ces derniers à la nécessité de limiter les excédents de production. Ce Comité a évolué simplement en encourageant les agriculteurs à utiliser l'informatique et la télématique.
- **1988.** Séminaire sur le profil et la formation du futur agent de vulgarisation, présidé par le Directeur général de la recherche et de la vulgarisation agricoles et organisé au niveau de l'État. Les directeurs généraux des services de vulgarisation agricole des diverses communautés autonomes y participent. Plusieurs communications ont été présentées par les pays de la CEE et les États-Unis.
- **1990.** Fernando Sánchez de Puerta Trujillo, soutient à Cordoue sa thèse de Doctorat sur *La vulgarisation en tant qu'instrument de développement* qui la première thèse de doctorat rédigée sur le thème en Espagne. (N.B. : nous avons trouvé dans cette thèse une bonne partie des données.)

- **1991.** Le SEA, en tant qu'organisme autonome de l'administration centrale, disparaît ; ses fonctions sont assurées par l'Institut pour la réforme et le développement agricole (IRYDA).

III – Programmation et méthodologie

1. Programmation

Étant donné la complexité des fonctions du SEA, il devient indispensable que les objectifs et les activités fixés tiennent compte de la compatibilité des projets – destinés à résoudre des problèmes concrets des agriculteurs de la région – avec les orientations générales de la politique agricole (régionale et nationale).

L'agence *comarcale* adopte un programme de travail établi à la suite d'une étude de la *comarca*. Cette étude analyse les caractéristiques de la structure de la population, y compris les ressources potentielles, et constitue une documentation exhaustive et rigoureuse régulièrement actualisée. Elle concerne surtout la famille rurale, son exploitation, ses autres ressources, et la communauté agricole. En fonction de ce programme, elle analyse les problèmes de la population et détermine les objectifs ou changements pouvant les résoudre – sur la base d'une connaissance de la réalité, et avec suffisamment d'expérience pour mener à bien sur les plans technique et économique les actions et solutions à promouvoir. Le programme doit systématiser et articuler d'une manière ordonnée ces actions, tenir compte, entre autres, de leur nature, leurs destinataires, ainsi que de la liaison entre une action et son exécution.

D'autre part, les agences *comarcales* étant nombreuses et leur territoire restreint, l'ensemble des programmes de *comarca* pourrait aboutir en une mosaïque, même dans les grandes zones assez homogènes qui comprennent plusieurs *comarcas*.

Afin d'écartier ces risques, il faut signaler que les programmes régionaux s'insèrent d'habitude dans des programmes d'« aire naturelle » (composée de plusieurs *comarcas* aux caractéristiques semblables) et dans le programme régional, qui détermine les grandes lignes et les principaux objectifs et champs de travail à aborder pour chaque région. De plus, les programmes d'« aire naturelle » favorisent l'aide mutuelle entre les agences *comarcales*.

De ce programme de travail régional dérive un Plan annuel d'activités qui oriente l'action de l'agence et détermine les actualisations à entreprendre et les méthodes que celle-ci doit appliquer afin d'atteindre les objectifs prévus.

2. Méthodologie de la vulgarisation agricole

Tous les moyens de communication utilisés dans le cadre d'une formation professionnelle d'adultes sont utilisés : consultations préalables ; visites sur les exploitations et dans les foyers ; démonstrations des techniques et des résultats ; réunions, séminaires, expositions ; stages courts ; lettre personnelle, lettre circulaire ; téléphone, affiches, presse, radio, télévision, cinéma, vidéo, télématique (la vidéothèque) ; publications ; informatique ; études technico-économiques, essais et expérimentations.

IV – La formation des agents du SEA

L'admission au SEA en tant qu'agent de vulgarisation agricole et agent de l'économie domestique a lieu sur concours. Ce concours d'administration est ouvert aux techniciens agricoles et aux formateurs ruraux. Les épreuves se déroulent selon les trois étapes suivantes : (1) vérification des connaissances techniques ; (2) un stage de quatre mois suivi d'une sélection ; (3) un stage pratique de trois mois dans des centres régionaux suivi d'une sélection.

Les deux dernières étapes, quoique sélectives, permettent d'acquérir des connaissances sur : l'organisation et la gestion des exploitations agricoles, le système associatif et le développement communautaire, les différentes techniques de formation de jeunes agriculteurs et d'adultes et, plus particulièrement, les bases conceptuelles et les fondements de la tâche du vulgarisateur, la planification et la méthode de travail dans

une agence régionale, et la communication en vulgarisation. La formation spécifique dispensée pendant ces deux étapes correspond au profil d'agent de vulgarisation agricole.

A partir de 1982 – l'année où les transferts en matière de communication aux communautés autonomes prennent fin et où celles-ci assument la pleine responsabilité du recrutement du personnel – le processus de sélection et de formation initiale des agents de vulgarisation agricole est similaire à celui décrit ci-dessus, mais avec quelques particularités que nous mentionnerons plus loin.

De 1955 à 1982, le SEA s'est adapté aux différentes situations que le secteur agricole, la population agricole et la société rurale ont dû traverser. Il n'a pas renoncé à ses bases conceptuelles, qui sont universelles, mais le contenu de ses programmes de travail, son organisation, les stratégies et la méthodologie de travail utilisées ont évolué, ainsi que l'appui technique et la formation initiale du personnel, en particulier, du personnel de terrain.

Afin d'analyser la formation des agents de vulgarisation agricole, il convient de distinguer les étapes suivantes du SEA :

1955–1961 : création (assistance américaine)

1962–1978 : évolution et consolidation

Les Communautés autonomes en assument les compétences.

1. 1955–1961 : création (assistance américaine)

Le SEA, lors de sa création, a bénéficié de l'aide technique des États-Unis, ce qui a eu une influence décisive sur la façon d'envisager la vulgarisation agricole en Espagne. C'est en effet la conception américaine de la vulgarisation qui a été choisie à cette époque ; elle est caractérisée par un contenu éducatif qui tient compte non seulement des agriculteurs et de la production agricole, mais également des familles rurales et de leur entourage.

Cette collaboration a été possible grâce à un accord signé entre l'INIA et l'*Institute of International Education*, selon lequel deux experts américains en vulgarisation devaient former les premiers agents espagnols. Les premiers centres de formation étaient situés dans la zone de Cadix (Trebujena, Chipiona, Arcos de la Frontera et Xérès). Les fonds accordés à la suite de cet accord venaient d'une « association de bons samaritains » pour venir en aide aux pauvres de Cadix, et le couvent Xérès de la Frontière a pu être reconstruit. C'est là que les deux premiers agents ont été formés par les deux formateurs (Emilio Tejada et Anacleto G. Apodaca).

Ces deux agents ont poursuivi leur formation sur l'exploitation *El Encín*. Un formateur faisait des cours à *El Encín*, et l'autre demeurait à Xérès de la Frontière. Un troisième formateur (Hennes) arrive en 1957 qui est chargé du stage sur le terrain au centre de formation pilote.

De 1956 à 1958 se déroule la formation avec les Américains. Ensuite, les trois formateurs deviennent des « consultants » au bureau central du SEA, à Madrid, jusqu'en 1960.

En 1959, cinq fonctionnaires du SEA suivent une formation aux États-Unis. En juillet 1959, trois délégués espagnols assistent au Cours international de vulgarisation rurale, organisé par le Centre agricole international de Wageningen. En 1960, on recommence la même formation aux États-Unis et à Wageningen.

En avril 1960, on commence la formation des premiers agents d'« économie domestique », qui travaillent d'abord sur la nutrition, les soins et l'hygiène familiale, la conserverie et les vergers familiaux.

En 1961, démarrent les activités avec les jeunes (cours radiodiffusés par les centres de Torrelavega et Cabezón de la Sal, en collaboration avec le *Frente de Juventudes*).

Les premiers programmes de cet « enseignement agricole simple » comprenaient des campagnes nationales sur les coopératives, les fertilisants, l'entretien des arbres en hiver, la nutrition animale. « *Le SEA s'est consacré à la diffusion des technologies de la Révolution Verte dans la campagne espagnole* » et des

cours sur la théorie de l'expansion, d'initiation à la sociologie et la psychologie et de connaissances agricoles générales (théorie et pratique), suivis d'un stage pratique dans un centre régional.

Les SEA ont pour tâches :

- l'aide technique, matérielle, juridique et morale ;
- la vulgarisation des méthodes d'exploitation ;
- la démonstration de réalisations pratiques permettant de démontrer l'efficacité de certaines technologies ;
- l'organisation de conférences, colloques, démonstrations, émissions de radio, projections de films et, en général, tout ce qui peut améliorer le niveau de connaissances de l'agriculteur ;
- l'information sur l'actualisation des techniques agricoles, d'élevage et forestières, avec l'organisation de compétitions, de joutes et de concours afin de stimuler les agriculteurs ;
- la diffusion des résultats de la recherche.

La réforme du SEA se définissait par la promotion et la diffusion des techniques parmi les agriculteurs et les femmes au foyer, ce qui permettait d'augmenter la production agricole et de perfectionner les tâches traditionnellement accomplies par les femmes. Il s'agissait, en définitive, d'aider à mieux faire ce qui avait toujours été fait.

A. Accès à la profession

La profession d'agent de vulgarisation agricole exige non seulement des titres académiques, mais aussi la connaissance des pratiques agricoles, ce qui explique l'admission de spécialistes en cultures diverses et d'élevage ainsi que d'entrepreneurs agricoles expérimentés.

Durant cette période, on transmet – souvent sans faire de distinction – beaucoup d'informations techniques à de nombreux agriculteurs, afin qu'ils adoptent les innovations, notamment dans le domaine de la production.

B. Contenu du programme de formation et de sélection initiale

Les programmes de formation et de sélection initiale, ainsi que le stage pratique destiné aux futurs agents de vulgarisation dans les centres régionaux, comprennent les techniques de production agricole et de communication, l'accent étant mis sur les méthodes de vulgarisation de masse (telles que les émissions de radio, l'organisation de joutes, les concours et les campagnes de diffusion, ainsi que des conférences et des démonstrations de pratiques concrètes).

2. 1962–1978 : évolution et consolidation

Le SEA n'est plus uniquement un organisme de promotion et de vulgarisation ; il est devenu, progressivement, un système éducatif permanent extrascolaire, attentif à tous les problèmes touchant la famille rurale. Même si, logiquement, on tient compte des politiques institutionnelles dans l'élaboration des programmes, leur objectif principal est de motiver l'agriculteur selon ses potentialités.

Des nouvelles initiatives se profilent et permettent d'adapter les programmes de vulgarisation à la réalité changeante de l'agriculture, des agriculteurs eux-mêmes et du milieu rural :

- Les activités organisées avec les jeunes et les *planteles* de vulgarisation agricole démarrent. Des groupes de jeunes, filles ou garçons, du même village ou *comarca*, reçoivent une formation complète et pratique, en relation avec leur exploitation, leur communauté et leur entourage. Des tâches agricoles, de plus en plus difficiles, leur sont confiées et ils obtiennent des facilités de crédit.
- C'est au milieu de cette période que le programme de développement communautaire commence et que ses fondements théoriques coïncident avec ceux de la vulgarisation. Il s'agit de développer la capacité des agriculteurs à s'organiser et à entreprendre des actions collectives pour résoudre les problèmes communs nécessitant des solutions qui dépassent la capacité d'action de l'individu isolé.

- Après cette première préoccupation – presque exclusivement orientée vers l'amélioration des techniques de production des exploitations et alors que beaucoup d'entre elles ont adopté la dimension adéquate et que les exploitants ont pris la décision de les moderniser et de continuer à être des agriculteurs – il est nécessaire que la formation dispensée soit celle destinée à de véritables entrepreneurs capables d'appliquer des critères technico-économiques afin de combiner au mieux les facteurs de la production. Dans cette perspective, des séminaires sont organisés sur la gestion des exploitations (SEGE).
- Un effort important a été fait pour faire des études de *comarca* afin de délimiter les grands ensembles d'exploitations agricoles, avec suffisamment d'homogénéité pour ce qui est des ressources et des possibilités de changement en vue de définir des stratégies permettant d'atteindre la plupart des familles, de travailler avec elles selon leurs problèmes et leurs besoins, d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de travail et de vie. Trois grands programmes ont été établis concernant :
 - les exploitations agricoles,
 - le bien-être familial,
 - la jeunesse.

A. Formation initiale des agents de vulgarisation agricole

Le système d'admission au SEA – sur concours – des agents de vulgarisation agricole est identique à celui de la période précédente, avec des épreuves techniques, une formation de quatre mois et la réalisation d'un stage pratique de trois mois dans un centre régionale du SEA, suivi d'une sélection.

Le niveau des connaissances techniques et de la formation de base nécessaire pour accéder à la profession augmente. Les titres académiques les plus courants sont la Licence de vétérinaire et le Brevet de technicien supérieur agricole et, avec l'admission d'Ingénieurs agronomes et de montagnes, le niveau académique exigé au concours d'agents de vulgarisation agricole devient plus élevé.

B. Formation et sélection initiale

La formation et la sélection initiale n'apportent pas de connaissances sur les techniques de production, mais porte sur le système coopératif (aspects techniques, organisationnels et juridiques). Elle concerne également le contact avec la jeunesse rurale (apprentissage, orientation professionnelle, etc), la gestion des exploitations, l'analyse horizontale et la commercialisation.

L'établissement des programmes (étude de *comarca*) constituait une grande partie du cours qui était consacrée en grande partie à la communication et aux méthodes de vulgarisation (théorie et processus de la communication, communication orale et écrite, méthodes individuelles, de groupe, de masse, méthodes combinées, etc.).

La stratégie en vulgarisation, étant donné que la situation était différente, avait évolué et les activités s'adressaient à des groupes plus réduits et surtout plus homogènes concernant les ressources, les intérêts et les attentes. Malgré tout, les méthodes de masse continuaient à être valables.

A la fin de cette période (1962-1978), la formation et la sélection sont structurées en cinq grands blocs :

- **La vulgarisation agricole.** Origines et évolution ; fondements ; objectifs et activités ; vulgarisation et développement rural ; l'agent de vulgarisation : profil professionnel et principales responsabilités ; l'organisation du SEA : son articulation propre et au sein du ministère d'Agriculture, au niveau *comarcal*, provincial et régional.
- **La société rurale et le secteur agricole.** La société rurale : l'habitat, la population et les familles, les institutions qui agissent dans les zones rurales, en particulier celles à caractère agricole, et surtout les OPAS ; l'agriculture espagnole : les problèmes plus significatifs de structures, d'utilisation insuffisante des facteurs de production ; évolution prévisible ; classes d'exploitations agricoles : familiales, sociétai-re, à temps partiel ; la politique agricole ; le commerce extérieur de produits agricoles.
- **La programmation.** Principes de base ; phases et instruments ; programmation par grandes « aires naturelles » : situation actuelle, systématique possible à suivre ; connaissance de la région : unités

d'analyse, critères de classification de groupes d'exploitations avec l'homogénéité socio-économique suffisante et de milieu physique naturel, recherche de structures productives, techniques sociales, économiques et culturelles ; formules d'intégration de la population dans le processus de programmation.

La communication et la méthodologie des programmes de travail. L'agent de vulgarisation et la communication ; éducation et communication ; l'apprentissage et ses aspects différents selon qu'il est destiné aux adultes ou aux jeunes ; le processus de communication ; techniques individuelles, de groupe (réunions, débats, symposiums, démonstrations de méthodes et résultats, etc.), de masse (presse, radio, télévision, etc.) ; les appuis audiovisuels dans la méthodologie.

Les programmes de vulgarisation

- Modernisation des exploitations : l'entreprise agricole, les analyses économiques, les diagnostics, prévisions et décisions ; la gestion des exploitations et les analyses verticaux et de groupe ; l'agriculture de groupe dans la production et dans la commercialisation d'intrants et de produits agricoles.

- L'amélioration du bien-être familial : l'agriculture à temps partiel et l'utilisation de ressources non exploitées, agricoles et non agricoles ; les équipements collectifs et les services sociaux ; le développement communautaire, étude des situations, organisation de groupes et communautés, participation de la population.

- La jeunesse rurale : le jeune au sein de l'exploitation, de la famille et de la communauté, et son avenir ; la formation initiale des jeunes ; la réalisation de tâches agricoles conduisant à la qualification d'entrepreneur ; et, enfin, l'établissement d'un plan global des transformations possibles au sein de l'exploitation familiale et la prise des responsabilités par les jeunes au niveau de la gestion de l'exploitation.

C. Stage dans un centre de formation

Les stagiaires pouvaient, à cette période, améliorer leur formation technique sur les domaines de la *comarca* ainsi que leurs connaissances de l'organisation et la programmation du centre et pratiquaient sous sa direction et sa supervision les méthodes de communication.

C'est durant ces années que, comme conséquence de la mise en marche d'équipes techniques d'appui, généralement à un niveau national – même si celles-ci étaient insuffisants en effectifs – débute la formation continue.

D. Formation continue des agents de vulgarisation agricole

Il y avait en Espagne onze régions agricoles avec des agricultures distinctes. Chacune d'elles possédait une équipe de techniciens spécialisés en fonction des différentes caractéristiques de l'agriculture régionale. Cette équipe assurait la liaison avec la recherche agricole et appuyait techniquement les programmes des *agences comarcales* ; elle complétait et actualisait les formations.

Au niveau national, des formations et des cours de perfectionnement en méthodologie (et plus généraux), étaient organisés et destinés aux agents de vulgarisation des Communautés autonomes.

3. Les Communautés autonomes en assument les compétences

Entre-temps, des changements profonds se sont produits :

l'importante évolution du secteur agricole, qui a perdu son protagonisme (sa participation au PIB est de 6% et les actifs agricoles ont diminué, jusqu'à 12%) ; en même temps le secteur s'est transformé profondément : très importante technicité et capitalisation des exploitations et accentuation de leur aspect d'entreprise ; amélioration significative de la qualification professionnelle des agriculteurs ; nouvelles exigences de bien-être de la part des familles, etc.

la transition politique ; restauration de la démocratie ; décentralisation de l'Administration et transfert des compétences en matière de vulgarisation aux Communautés autonomes.

- l'adhésion de l'Espagne à la CEE entraînant sa dépendance vis-à-vis de la PAC et, par conséquent, son adaptation à l'agriculture européenne.

Les résultats de cette nouvelle situation sont aujourd'hui les suivants :

A. Milieux professionnels

- Promouvoir l'amélioration des facteurs de production des exploitations agricoles : diminution des coûts, accroissement de la valeur ajoutée.
- Encourager l'adoption de mesures de la CEE destinées à adapter l'offre à la demande de produits agricoles.
- Informer des mesures complémentaires adoptées par la PAC afin de maintenir les revenus.
- Participer aux actions collectives des forces sociales et des organismes publics et privés qui peuvent influencer l'Agence, dans le secteur agricole aussi bien que dans d'autres secteurs économiques et sociaux, pour un ensemble d'activités destinées à contrecarrer les forces d'expulsion qui agissent, notamment dans les zones rurales les plus marginales, et promouvoir le développement local endogène et décentralisé.
- Stimuler d'autres activités : processus de production extra-agricoles et agro-industriels, transformation et commercialisation de produits agricoles de base semi-élaborés ou finis, stimulation de l'artisanat local...

B. Objectifs et formation continue

Objectifs

- Introduction de l'innovation technique dans les exploitations.
- Amélioration des techniques appliquées aux cultures et introduction de nouvelles techniques, tout en évaluant les répercussions économiques et/ou l'amélioration des conditions de travail sur la base de références technico-économiques locales rigoureuses.
- Amélioration technico-économique globale des exploitations afin d'obtenir un revenu suffisant par famille et des conditions de travail adéquates, et mise à disposition d'informations technico-économiques détaillées provenant de programmes de gestion d'exploitations agricoles du même type.
- Conseil adapté à chaque situation, qui tient compte non seulement des problèmes propres à chaque exploitation, mais aussi des problèmes personnels et familiaux et de l'entourage.
- Participation au développement intégré de l'aire de travail, en transformant le domaine agricole en domaine rural afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des agriculteurs et de leurs familles.

Formation continue

- Assistance technique « à la demande » et vulgarisation technologique dans la zone d'influence de l'Agence.
- Assistance technique « à la demande », vulgarisation technologique afin d'encourager les changements d'attitude de la part des agriculteurs et d'améliorer leur aptitude à adopter les innovations.

C. Orientation

- Exclusivement économique et technique (informer et/ou promouvoir et/ou former).
- Pas seulement économique et technique, mais aussi éducative et sociale :
 - apprendre à apprendre,
 - apprendre à raisonner les problèmes, à analyser des solutions alternatives et à utiliser des méthodes de travail plus rationnelles et efficaces,

- favoriser l'apparition de *leaders* sociaux,
- habituer les agriculteurs à travailler en groupe.

Ces deux dernières orientations sont particulièrement nécessaires aux organisations professionnelles d'agriculteurs et aux associations à caractère économique auxquelles elles participent.

Un séminaire (fin 1988) sur « Profil et formation du futur agent de vulgarisation » (présidé par le directeur général de la Recherche et de la Vulgarisation Agricole, et organisé au niveau de l'État, auquel participaient les directeurs généraux des services de vulgarisation agricole des différentes communautés autonomes) analyse la situation de la formation des futurs agents de développement et décide d'organiser un cours national sur la vulgarisation et le développement agricole. Ce cours s'adresse aux techniciens agricoles sélectionnés par les communautés autonomes et destinés à devenir des fonctionnaires et spécialistes de la vulgarisation.

Face aux nouvelles exigences du secteur agricole et de la société rurale, le conseiller agricole doit avoir reçu une formation qui facilite sa capacité à s'adapter.

D. Profil professionnel de l'agent de vulgarisation

- être excellent en communication et savoir transmettre ses connaissances ;
- savoir persuader l'agriculteur à accepter les changements et le développement ;
- maîtriser les techniques de formation professionnelle agricole :
 - être un spécialiste des techniques agricoles,
 - avoir des méthodes de travail adaptés aux exigences actuelles,
 - avoir de bonnes connaissances de base en gestion, système coopératif, etc.

V – Quelques éléments de réflexion

- Historique : les prêtres et les maîtres ruraux font l'enseignement agricole
- Fermes-modèles (privées) *versus* fermes-écoles (publiques)
- Agents de vulgarisation, chercheurs et professeurs d'université : statut, salaire
- Agents de vulgarisation (privés, publics)
- L'agriculteur face à l'innovation :
 - les innovateurs (2,5%) (aventurisme),
 - les premiers suiveurs (13,5%) (respect, *leaders* d'opinion qui jouissent d'un certain prestige),
 - la Majorité première (34%) (réflexion sans hâte),
 - la Majorité tardive (34%) (scepticisme),
 - les arriérés (16%) (tradition).

1. La vulgarisation : science ou technologie ?

La vulgarisation agricole n'a jamais été considérée, en Espagne, comme une science. *L'innovation technologique et sa diffusion dans l'agriculture espagnole* (García Ferrando, 1977) est le premier essai d'analyse empirique sur le thème. Cette situation est peut-être due au fait qu'il n'y a jamais eu de département de vulgarisation à l'Université, bien qu'il existe actuellement des chaires de Commercialisation et Vulgarisation Agricole dans les écoles d'ingénieurs agronomes.

La recherche sur la vulgarisation agricole (qui a commencé aux États-Unis et en Hollande) a porté sur l'efficacité des programmes de vulgarisation. L'idée maîtresse peut se résumer ainsi : « de la théorie à l'action » ; il ne s'agissait pas d'une science « orientée vers la conclusion », mais d'une science « orientée vers la décision », dont la méthode de recherche devait être celle de « la solution de problèmes ». Ceci a pu donner l'impression que la vulgarisation était plus une technologie qu'une science ; autrement dit, elle donne des règles d'action plus qu'elle ne produit des théories.

2. L'innovation et l'évolution d'une région

C'est un processus selon lequel on introduit pour la première fois des nouveaux produits ou techniques (innovation de produit ou de processus) dans le système économique, en y provoquant de nouvelles conditions de production et de nouvelles capacités (Invention = conception d'un nouveau produit ou processus de production. Innovation = l'application pratique de l'invention). Les innovations peuvent être introduites au moyen :

- de l'apprentissage par la pratique (utilisé dans les sociétés peu développées) ;
- de la recherche et du développement agricole formalisée (R&D) ;
(Face à une démographique galopante et à de nouvelles demandes, on passe de l'agriculture traditionnelle à une agriculture plus moderne – c'est-à-dire, de l'invention surgie dans l'exploitation à la R&D menée à terme par des agences publiques ou privées.)
- du transfert de technologie (les innovations techniques sont transférées d'un pays à un autre, selon des accords).

3. Le SEA, la recherche et l'université

Le SEA est créé en Espagne à l'image de celui du SEA américain, mais avec une différence fondamentale: dès le début, il est entièrement détaché de la Recherche et de l'Université. (N.B : la première thèse de Doctorat sur la vulgarisation agricole (que nous avons consultée lors de la rédaction de ce rapport) a été soutenue en 1990).

4. Les objectifs du SEA

Le SEA démarre en 1955 avec le but précis d'accroître les revenus ruraux grâce à la vulgarisation des techniques agricoles. En 1962, il privilégie la promotion des activités des agriculteurs afin qu'ils tirent le meilleur parti de leurs propres ressources.

5. Les outils de travail du SEA

Au fur et à mesure que le SEA se développe, ses « outils de travail » apparaissent : développement communautaire, système coopératif, dynamique de groupe, gestion des exploitations, *plantales*, centres d'expérimentation et démonstration, etc., au service des programmes de formation destinés aux fonctionnaires.

6. L'aide de la Banque Mondiale et la pédagogie de Freire

En 1971, la Banque Mondiale accorde un crédit à l'Institut National de Recherches Agricoles (INIA), qui a financé la création de centres de recherche. (Plus de 200 chercheurs se sont formés à l'étranger, mais c'est sans doute une occasion dont le SEA n'a pas profité). La même année a lieu au Pérou la conférence technique sur la vulgarisation, organisée par la FAO, à la suite de laquelle on tente d'adapter en Espagne le concept de vulgarisation selon Freire.

7. La recherche finalisée

Jusqu'en 1984, il n'en n'existe pas de définition explicite, car le ministère de l'Agriculture, à travers l'INIA, mène une recherche finalisée – c'est-à-dire, une recherche qui vise principalement à résoudre les problèmes de l'agriculteur. Ceci explique la nécessité du transfert technologique au secteur agricole, dès la conception du projet de recherche.

8. La CEE et le comité de vulgarisation

Le comité de vulgarisation (regroupant les directeurs généraux des services de vulgarisation agricole) de la CEE existe depuis 1986 seulement et est destiné à être un maillon entre la CEE et les agriculteurs. En fait, dès le début, on tend à orienter les services de vulgarisation vers la lutte contre les excédents agricoles.

Ce comité se préoccupe (presque exclusivement) du développement des technologies de la communication (informatique et télématique) dans le milieu rural.

9. Le SEA régionalise et décentralise

Afin de réduire au maximum le fonctionnement du SEA, une partie de ses fonctions a été transférée aux CCAA. Le SEA devenait un siège qui supervisait les activités de ses agences régionales (11 régions), et était totalement décentralisé (presque 800 agences dans tout le pays, sauf pour la Navarre, qui avait son propre service de vulgarisation).

10. Les principales activités des agences du SEA

Le programme annuel des agences comprenait l'étude de la région et rendait compte de leurs diverses d'activités pour l'année). La méthodologie de travail était bien sûr basée sur les techniques de communication mentionnées ci-dessus, auxquels les agents devaient obligatoirement être formés.

11. Les différents types d'exploitation agricole

Chaque type d'exploitation a des besoins différents selon sa propre orientation :

- agriculture orientée vers l'autoconsommation (chaque exploitation produit en fonction de ses besoins propres) ;
- agriculture de production (la demande nationale est forte et on peut dire que chaque exploitation produit à n'importe quel prix) ;
- agriculture de marché (saturation de la demande nationale et le marché impose ses lois. On produit seulement la quantité susceptible d'être vendue, à un prix minimum, et de meilleure qualité) ;
- agriculture orientée vers le respect de l'environnement (la qualité de vie devient déterminante dans les décisions des agriculteurs).

12. La formation des agents

Un concours sur des thèmes spécifiques est ouvert. Il comporte trois sortes d'épreuves : évaluation des connaissances techniques – formation de quatre mois dans une institution – formation de trois mois sur le terrain (qui correspond à la période de stage en agence).

Les deux dernières épreuves, quoique sélectives, apportent des connaissances sur l'organisation et la gestion des exploitations agricoles, le système associatif et le développement communautaire, les diverses techniques de formation des jeunes agriculteurs et d'adultes et des bases conceptuelles concernant la tâche du vulgarisateur, la planification et la méthodologie de la communication en vulgarisation. La formation spécifique dispensée dans ces deux phases permet de répondre au profil d'agent de vulgarisation.

Afin d'analyser les particularités de la formation à la vulgarisation, il nous semble convenable de distinguer trois étapes : 1955-1961 (création du SEA, caractérisée par l'aide américaine) ; 1962-1978 (définition, évolution et consolidation du service ; la dernière période (les Communautés Autonomes recrutent leurs fonctionnaires par des concours d'Administration, tandis qu'une formation spécifique est donnée à ceux se destinant à travailler dans les services de vulgarisation agricole). C'est dans cette dernière phase que les services généraux du MAPA collaborent, en organisant des cours destinés à des diplômés en vulgarisation agricole et un programme de cours et séminaires, généralement d'une semaine, sur des thèmes concrets conçus comme un recyclage pour des fonctionnaires.

13. La vulgarisation agricole : son passé

Jusqu'à présent, il semblait que la diffusion de technologies modernes constituait la clé du développement de l'agriculture. En Europe, elle a permis le passage d'une agriculture traditionnelle à une agriculture

moderne. Ce processus a été le contexte idéal pour le travail du vulgarisateur. Et pourtant cette modernisation était fondée sur des suppositions suivantes qui se sont avérées erronées :

- la fourniture en énergie et matériaux ne provenant pas d'exploitations agricoles ne s'interromprait pas et, en plus, leurs prix se maintiendraient ;
- la technologie de la « Révolution verte » pouvait être généralisée à l'échelle mondiale ;
- l'innocuité de la technologie verte autant pour l'équilibre écologique que pour l'alimentation humaine.

A partir de 1973, l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières a joué un rôle semblable au renchérissement de la main-d'œuvre en 1960 qui était la cause principale de la crise de l'agriculture « moderne ».

Le processus inflationniste et la crise économique (conséquence de l'augmentation du prix des intrants et des salaires) ont été la cause de l'érosion des rentes agricoles et de l'endettement du secteur. La consommation croissante de produits chimiques et énergétiques a provoqué peu à peu une perte d'efficacité de l'énergie utilisée, la dégradation de l'environnement et une perte de la qualité alimentaire.

14. La vulgarisation agricole : son devenir

D'après Rolling, la vulgarisation du futur se développera dans un milieu caractérisé de la manière suivante :

- diminution des besoins de main-d'œuvre et de superficie (grâce aux technologies) pour satisfaire nos besoins en produits agricoles : ce fait est avantageux pour l'environnement (la destruction de l'environnement par unité de production sera moindre) mais implique moins de « clients » pour les services de vulgarisation.
- l'évolution de l'agriculture supposera un coût social très élevé (pertes d'emploi, de salaires, de viabilité des zones rurales ; destruction paysagères et des écosystèmes auxquels les reboisements, les mises en jachère, etc., tentent de remédier).
- une société informatisée superposée à la technologie – de telle sorte que le progrès en matière d'énergie et de technologie s'est substitué à la main-d'œuvre – sera complétée par les systèmes d'information qui augmenteront l'efficacité et les résultats, accéléreront l'utilisation des découvertes scientifiques, amélioreront les marchés et faciliteront l'accomplissement social.
- la société moderne, caractérisée par l'indépendance et l'intégration, s'appuiera de plus en plus sur des instruments tactiques comme la vulgarisation (à caractère informatif ou éducatif) pour influencer les comportements.

Quelques objectifs

- 1) Assistance technique en vue d'augmenter l'efficacité de la productivité agricole. Conservation des écosystèmes, des paysages et des ressources dans les zones rurales en marge et éloignées (réglementation, assistance et information concernant l'utilisation non-productive des espaces verts et diffusion des nouvelles technologies pour « l'agriculture non productive ».
- 2) Construction de réseaux d'intérêt commun (systèmes experts, bases de données, simulation de décisions, etc.). Les services de vulgarisation auront la tâche de construire et d'organiser ces réseaux.
- 3) Développement avec la participation des utilisateurs des programmes informatiques pour les systèmes d'information. Cela correspondra aux services de vulgarisation et pas à ces programmes, car, pour les développer, il faut connaître la réalité de l'agriculture et que les usagers y participent.
- 4) Entretien des systèmes d'information.
- 5) Vulgarisation de l'information (référence, accès, interprétation, apprentissage de l'utilisation et adaptation des procès de prise de décisions).
- 6) Soutien aux initiatives gouvernementales et de la CEE.

Note :

Comarca : délimitation géographique et administrative approximativement de la taille d'un canton.

Références

- **Farinos Dasi, J.** (1986). *Difusión de tecnología, capacitación y extensión agraria en España y en Europa. Las cuestiones de las nuevas tecnologías y su repercusión en la agricultura.* Série Recopilaciones Bibliográficas nº 6. MAPA. Secretaría General Técnica.
- **Garcia Ferrando, M.** (1977). *La innovación tecnológica y su difusión en la agricultura.* Serie Estudios nº 1. MAPA. Secretaría General Técnica.
- **Le Gouis, M.** (1988). Le Développement agricole en France. Note pour le colloque de Madrid, 7-11 novembre 1988, 10 p.
- **Ridruejo, L.** (1955). Diffusion technique dans la campagne, Madrid (diffusion restreinte, miméo., prix du Centenaire de l'École Centrale d'Agriculture).
- **Röling, N.** (n.d.). *Aspectos conceptuales de los servicios de extensión : extensión agraria.*
- **Sanchez de Puerta Trujillo, F.** et **Taberner G.J.** (1993). Aproximación a la sociología de las herramientas : El caso de la Agricultura. Conférence au Ve cours International sur Especialización en Extensión Agraria, Madrid, 1 mai-29 juin 1993, 21 p.
- **Sanchez de Puerta Trujillo, F.** (1989). *La Extensión como instrumento de Política Agraria en los países de la CEE.* Conférence sur la vulgarisation, Evora, Portugal, 9-14 janv. 1989. Communications sur la vulgarisation, 12-13 janv. 1989, 24 p.
- **Sanchez de Puerta Trujillo, F.** (1989). Una clasificación de perspectivas en Extensión Rural. Conférence sur la vulgarisation, Evora, Portugal, 9 -14 janv., 1989. Communications sur la vulgarisation, 12-13 janv. 1989, 23 p.
- **Sanchez de Puerta Trujillo, F.** (1990). La Extensión como instrumento para el desarrollo : Aproximación al caso español. Tomes I et II. Thèse de Doctorat. Université de Cordoue. Escuela Técnica Superior de Ingenieros Agrónomos. Departamento de Economía y Sociología Agrarias.
- **Sar-Shalom, Y.** (1988). Un Servicio de Extensión Agrícola en un medio cambiante : La experiencia israelí. Séminaire, Madrid, 7-11 novembre 1988, 19 p.

Annexe 1. Quelques données du Service de vulgarisation

Le nombre d'agences par année : 1956 : 20 ; 1957 : 44 ; 1959 : 85 ; 1961 : 135 ; 1963 : 228 ; 1965 : 364 ; 1967 : 500 ; 1969 : 615 ; 1971 : 755 ; 1978 : 759

Municipalités par agence *comarcal* : 5-10

Familles par agence : 2 000

Agences provinciales : 50

Centres régionaux : 11

Centres de formation : 40

Agents superviseurs : 80

Agents polyvalents : 1 800

Agents spécialisés en économie domestique : 320

Moniteurs : 360

Agents spécialisés : 200

Diplômés de l'enseignement supérieur : 160

Administratifs : 1 000

Fonctionnaires : 4 000

La répartition du personnel

Services centraux : 5,96%

Centres régionaux : 7,32%

Agences provinciales : 5,87%

Agences *comarcales* : 80,85%

Techniciens d'agences *comarcales* : 84,23%

Les activités (1977-79)

Consultations réalisées : 4 059 654

Exploitations et foyers visités : 1 513 105

Réunions : 465 103

Réunions de jeunes agriculteurs et femmes au foyer : 6 425 906

Démonstrations : 78 446

Cours de courte durée : 7 439

Inscriptions au cours de courte durée : 176 714

Publications diffusées : 15 000 000

Km parcourus : 25 000 000

Annexe 2. Programme du Cours National de Vulgarisation et Développement Agricole

- Innovation technologique agricole, changement social et développement rural
- Théorie des attitudes et minorités actives ; opinion publique et leaders d'opinion
- Les modèles de vulgarisation agricole (caractéristiques, conditions et solutions adaptées à chaque situation) et leur diffusion
- La chaîne du progrès, ses maillons, leurs articulations, les formes d'organisation et la mission des techniciens
- La connaissance du milieu rural, sa plus récente évolution. Les facteurs et paramètres les plus significatifs. Les organisations en milieu rural. Méthodes de recherche sociale et analyse du secteur agricole.
- Techniques de formation professionnelle agricole et méthodologie.
- La politique agricole commune et l'agriculture espagnole. La CEE et sa structure organisationnelle. Sa politique d'ensemble (vis-à-vis de : FEOGA Garantie et Orientation, FEDER et FSE). Approfondissement des principales réglementations et normes.
- Gestion des entreprises, gestion comptable, analyse technico-économique, étude d'investissement et finances, etc., et concept de gestion globale (incluant les connaissances de base, les méthodes d'action avec les agriculteurs, l'utilisation de documents et de fiches, l'informatique)
- Système coopératif agricole. Connaissances de base et principales régulations, caractéristiques et particularité du travail de groupe, concernant aussi bien les aspects entreprise et intégration d'entreprises que l'aspect sociétaire ou d'association de personnes. Modalités de fonctionnement du groupe en fonction de sa capacité d'intégration, de ses activités économiques, du secteur agricole concerné.
- Le travail avec les jeunes ruraux.

Toutes ces connaissances, en plus d'une formation professionnelle agricole générale et spécifique, constituent la base de la formation des agents de vulgarisation.

